



Demande information / Retour d'expatriation

Par **Yuno**, le **19/10/2019** à **18:03**

Bonjour,

étant expatrié depuis 5 ans maintenant je prévois de revenir en France avec ma famille courant novembre (3 enfants)

je n'ai jamais payé d'impôts en France et n'ai jamais travaillé sur le sol français je vivais surtout à l'étranger depuis mon adolescence

je sais que j'aurai besoin d'un numéro fiscal pour entreprendre n'importe quelle démarche sociale et surtout pour une demande de logement , certaine personnes m'on dit que cela prendra plusieurs mois avant qu'on m'immatricule , cela est il vrai ? je serais logé à titre gracieux chez un ami mais je ne compte pas m'éterniser et sans numéro fiscal , impossibilité de demande de logement social ou autre je voulais donc savoir si les délais sont si long et si peut être une assistante sociale ou autre organise pourrait appuyer l'urgence de ma requête ...car si j'entame les démarches auprès des impôts fin novembre qu'en est il ?

Cordialement

Par **morobar**, le **21/10/2019** à **18:03**

bonjour,

pas de numero fiscal, mais social.

si vous etes né en France, numéro établi et attribué automatiquement par l'insee.

voir ici:

<https://demarchesadministratives.fr/demarches/a-quoi-sert-un-numero-dimmatriculation-a-la-securite-sociale>

pour le reste (logement social) vous êtes prioritaire...pour rejoindre la file d'attente pluri annuelle qui vous guette.

Par **Yuno**, le **21/10/2019** à **22:55**

Bonjour morobar

Merci de votre réponse .

mais concernant l'accès d'un logement auprès des bailleurs sociaux , un " avis d'imposition " est obligatoire en principe ou bien avec le numéro social dont vous parlez cela peut-il être accepté ? mon problème se situe surtout à ce niveau car si je dois m'immatriculer fiscalement je sais que l'attente sera longue ...

Bien à vous